



Traité Chévi'it

Michna 2 - Chapitre 7

ועוד כלל אחר אמרו: כל שאינו מאוכל אדם, ומאוכל בהמה, וממין הצובעין, ואינו מתקיים בארץ יש לו שביעית ולדמיו שביעית, אין לו ביעור ולא לדמיו ביעור. ואיזה זה זה עיקר הלוח השוטה, ועיקר הדנדנה, העקרבנין, והחלביצין, והבוכריה. וממין הצובעין, הפואה והרכפה. יש להן שביעית ולדמיהן שביעית, אין להן ביעור ולא לדמיהן ביעור. רבי מאיר אומר, דמיהן מתבערין עד ראש השנה; אמרו לו, להן אין ביעור, קל וחומר לדמיהן.

Les Sages ont encore énoncé une autre règle : ce qui n'est ni nourriture de l'homme, ni nourriture des bêtes, ni colorant, ou qui se conserve dans la terre, les règles de la Chémitha s'y appliquent ainsi qu'à leur contre-valeur, mais la loi du Bi'our ne s'y applique pas, ni à la contre-valeur. Lesquels sont-ils ? Les racines de l'ail sauvage, de la menthe, la scolopendre, le laitron commun, le baccaris. Parmi les colorants : la garance et le rikhpa. Les lois de la Chémitha s'y appliquent ainsi qu'à leur contre-valeur ; la loi du Bi'our ne s'y applique pas, ni à sa contre-valeur. Rabbi Méïr dit : leur contre-valeur. Rabbi Méïr dit : leur contre-valeur doit être détruite jusqu'à Roch Hachana. On lui a rétorqué : pour les fruits eux-mêmes, il n'y a pas de Biour à plus forte raison à leur contre-valeur.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions